



Réf. Farde e-Assemblées : 2392676

N° OJ : 143

Projet d'Arrêté - Conseil du 15/03/2021

Objet : Appel à initiatives citoyennes et innovantes.- Nouvelle version du règlement.

Le Conseil communal,

Vu que le Collège a adopté le règlement de l'appel à projet annuel "Initiatives citoyennes et innovantes" de la Ville de Bruxelles lors de sa séance du 23 avril 2020 ;

Vu que le Conseil communal a adopté le règlement de l'appel à projet annuel "Initiatives citoyennes et innovantes" de la Ville de Bruxelles lors de sa séance du 11 mai 2020 ;

Considérant que le souci de simplifier la procédure a amené à retravailler le règlement et à le restructurer, tout en rencontrant les points qui assurent une ouverture aux besoins des entités subsidiées ;

Considérant que l'enjeu est d'apporter un cadre clair, transparent et cohérent aux demandes de subsides ponctuelles ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

ARRÊTE :

Article unique : Le texte du nouveau règlement de l'appel à initiatives citoyennes et innovantes est adopté.

Annexes :

[Règlement FR \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)

[Canevas rapport final FR \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)